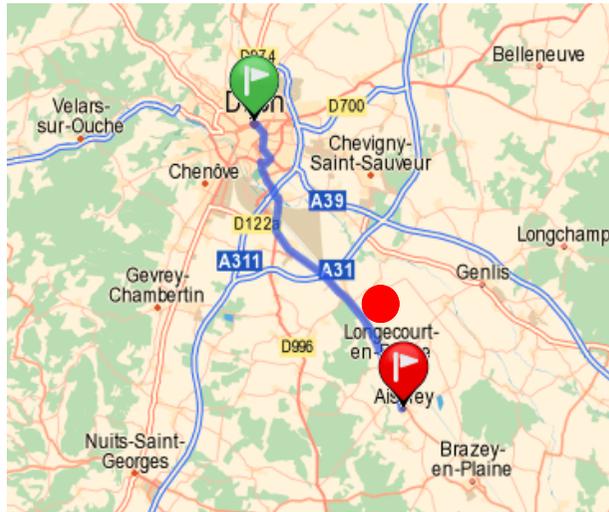


## Se rendre sur les lieux



**En voiture :** Longecourt est situé à 19 km de Dijon ; Aiserey est situé à 3 km de Longecourt

**En covoiturage :**  
[www.covoiturage.mobigo-bourgogne.com](http://www.covoiturage.mobigo-bourgogne.com)



## Remerciements

**Pour leur accueil et la mise à disposition de locaux et de matériel, nous remercions :**  
la mairie de Longecourt-en-Plaine, l'entreprise Decolgne et Dijon Céréales

**Et également pour leur implication dans la préparation de cette journée :**  
Véronique Robaux, ARS DT 21 ; Bruno Maestri, ARS ; Stéphane de Wever, AERMC ; Jocelyne Pretet, AgroSup Dijon ; Cyril Fèvre et Philippe Béjot, Bourgogne Pellets ; Alice Faivre, Anne Hermant, Chambre d'agriculture 21 ; Céline Buche - Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne ; Stéphanie Vuillot, DDT 21 ; Nicolas Cheynet, Conseil général 21 ; Antoine Werochowski - Conseil régional de Bourgogne ; Daphné Lelay, DRAAF /SRAL ; Michel Laderach, Dijon céréales ; Frédéric Augier, FREDON ; Agnès Mangin-Philippe, DREAL ; Sarah Hassan et Marc Guilbaud, SEDARB ; Paul Berthiot, Syndicat des eaux de la Râcle ; Edouard Lanier, Syndicat de la Vouge ; Camille Varoquier, Cyril Rossignol, Hélène Hanse, Marie-Laure Berthomme et Pauline Goret : étudiants à AgroSup Dijon

## Partenaires



# Protection de captages en Côte-d'Or

Un projet de territoire à construire en concertation avec les acteurs

## Journée technique d'échanges

jeudi 18 octobre 2012



à Longecourt-en-Plaine (le matin)  
et Aiserey (l'après-midi)

Co-organisé par :



# Protection de captages : un projet de territoire à construire en concertation avec les acteurs

En Bourgogne, de nombreuses ressources en eau sont affectées par les pollutions, qu'il s'agisse de nitrates ou de pesticides. L'exposition potentielle des populations à des risques sanitaires interroge la responsabilité des collectivités. C'est pourquoi Alterre Bourgogne et l'Agence régionale de santé, en partenariat avec différents acteurs, organisent une journée de sensibilisation en Côte-d'Or à destination des élus locaux et des agents des collectivités, des associations et de tous les acteurs de l'eau. Les différentes étapes de la protection des captages seront présentées à travers des expériences concrètes.

9h00 - 9h30 Café d'accueil (**salle des fêtes de Longecourt-en-Plaine**)

9h30 - 9h45 Introduction : Paul Berthiot, président du Syndicat des eaux de la Râcle et Jean-Patrick Masson, président d'Alterre Bourgogne

9h45 - 10h45 **Les enjeux de la protection de captages et le contexte réglementaire :**

- Captage Grenelle, captage prioritaire, de quoi s'agit-il ? Quelles obligations réglementaires ? - Agnès Mangin-Philippe, chargée de mission pollutions diffuses, DREAL Bourgogne
  - La « procédure BAC » : principe et rappels réglementaires - Stéphanie Vuillot, chargée de mission captages prioritaires, DDT 21
  - L'articulation avec la « procédure DUP-eau potable » - Véronique Robaux, ingénieur sanitaire, ARS-DT 21
- Questions/réponses avec la salle*

10h45 - 11h45 **Mettre en place une étude BAC : comment s'y prendre ? Quelles solutions ? Les étapes nécessaires**

- L'étude hydrogéologique, une première étape essentielle et délicate - Stéphane de Wever, chargé de mission, Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse (AERMC)
- Le diagnostic de territoire et la prise en compte des activités du territoire - Alice Faivre, animatrice captages, Chambre d'agriculture de Côte-d'Or
- L'élaboration du programme d'actions ; à chaque activité ses solutions :
  - Les solutions en zones non agricoles : exemple de la signature de la charte « zéro phyto » - Edouard Lanier, chargé de mission contrat de rivière, syndicat de la Vouge
  - Les solutions en agriculture et les mesures agro-environnementales - Anne Hermant, chef de service environnement, Chambre d'agriculture de Côte-d'Or
  - Autres solutions et financement des mesures - Stéphane de Wever, chargé de mission, ARMC

*Questions / réponses avec la salle*

11h45 - 12h00 **Comment organiser la concertation autour de la protection d'un captage ?**

Le cas de la commune de Chevannes et du syndicat des Hautes-Côtes, Philippe Balizet, président du syndicat des eaux

*Echanges avec la salle*

12h00 - 14h00 Repas - buffet sur place

14h00 - 16h30 Accueil sur le **site du moulin bio d'Aiserey**

Les solutions offertes localement par les filières : 5 ateliers de 30 mn chacun

● **Ateliers « filière bio » :**

Présentation de la filière bio en Bourgogne - Sarah Hassan, animatrice eau et AB, SEDARB et Michel Laderach, responsable de la filière Bio, Dijon Céréales  
Témoignage d'un agriculteur bio

● **Atelier « filière miscanthus » :**

Présentation de la filière - Philippe Béjot, responsable de Bourgogne Pellets et Cyril Févre, agriculteur et président de Bourgogne Pellets

● **Atelier « zéro phyto » en zones non agricoles :**

Présentation de la démarche pour les communes - Frédéric Augier, chargé d'études environnement, FREDON  
Le changement de pratique vécu par les services techniques - témoignage de Thierry Brenot, employé communal à Fenay

● **Visite du moulin d'Aiserey**

Visite commentée du moulin d'Aiserey par l'entreprise Decollogne

● **Démonstration de matériels de désherbage alternatif pour les collectivités**

Exposants en extérieur

16h30 - 17h00 Clôture, verre de l'amitié

## Inscriptions

en ligne sur : [www.alterre-bourgogne.org](http://www.alterre-bourgogne.org)

(ou à l'aide du coupon ci-dessous)

Nom : ..... Prénom : .....

Organisme : .....

Adresse : .....

Qualité : .....

Téléphone : ..... Courriel : .....

*Obligatoire pour confirmation d'inscription*

Veillez cocher les ateliers auxquels vous souhaitez assister (sans limite):

Atelier « filière bio »       Atelier « filière miscanthus »       Atelier « zéro phyto »

Visite du Moulin       Démonstration de matériel

Participation au buffet du midi (10 euros à régler par chèque à l'ordre d'Alterre Bourgogne à l'inscription)

Merci de nous retourner votre inscription au plus tard le **2 octobre 2012** à :  
Alterre Bourgogne - 9 bd Rembrandt - 21000 DIJON